



## JHONY BOURGIN ÉDITORIAL

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs mois, nous vivons tous au rythme du Covid-19. Il nous faut intégrer ce paramètre dans toutes nos décisions, individuelles ou collectives.

Nous n'avons maintenu depuis juin que deux manifestations, le feu d'artifice du 14 juillet et la journée des associations en septembre.

En concertation avec le comité des fêtes, nous avons pris la décision d'annuler la fête du village.

L'ensemble des locations de la salle des fêtes a été suspendu, provoquant parfois votre incompréhension.

Depuis le lundi 28 septembre 2020, et pour une durée de 15 jours, le préfet du Val d'Oise a interdit par arrêté, les rassemblements festifs ou familiaux de plus de 30 personnes dans tous les établissements recevant du public (ERP).

Le respect des gestes barrières semble être la seule position à adopter. Que ce soit à l'intérieur des espaces publics, des administrations, des commerces, en extérieur au marché, aux abords de la gare et des écoles, dans les espaces privés, en entreprise..., faisons en sorte de les appliquer. C'est avec ce dispositif sanitaire de base que nous pourrions ensemble poursuivre une vie « normale », sans confinement.

La rentrée s'est bien passée pour nos enfants, des aménagements ont dû être mis en place pour permettre un accueil répondant au protocole sanitaire en vigueur.

Nous avons aussi travaillé de concert avec les associations pour permettre à toutes d'occuper les salles dont elles avaient besoin, pour offrir des activités sportives et culturelles.

Côté projets, les travaux du centre-bourg commenceront le 5 octobre prochain. Nous subirons certes quelques désagréments mais l'embellissement de notre cœur de village est à ce prix.

Je sais que pour certains, cette période difficile du point de vue sanitaire et économique est source d'inquiétude, mais nous avons tous été témoins de gestes d'entraide et de solidarité entre les habitants.

Soyons optimistes, même si ce n'est pas dans l'air du temps.

Prenez soin de vous et des autres.

## ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

Depuis le lundi 28 septembre 2020, et pour une durée de 15 jours, le préfet du Val d'Oise a interdit par arrêté, les rassemblements festifs ou familiaux de plus de 30 personnes dans tous les établissements recevant du public (ERP), ces événements étant susceptibles de contribuer à l'accélération de la propagation du virus.

En effet, la nature même de ces rassemblements rend souvent impossible le respect des gestes barrières et de la distanciation physique.

Cette mesure ne concerne ni les cérémonies civiles dans les mairies, ni les cérémonies religieuses dans les lieux de culte.

Dans la continuité de cet arrêté préfectoral, la commune a décidé de suspendre toutes les réservations de la salle des fêtes, pour une durée indéterminée.

Les animations et manifestations prévues par la commune sont également gelées jusqu'à nouvel ordre.

## TRANSPORT SCOLAIRE



Suite aux différents problèmes de transports scolaires rencontrés depuis la rentrée des classes, notre référente transports, Mme Sinty, s'est longuement entretenue avec la société Ceobus, mais aussi avec la Principale du collège de Vigny.

Les enfants ayant maintenant reçu leur emploi du temps définitif, et le collège s'étant engagé à mieux communiquer avec la société de transports, et à leur fournir la liste des effectifs, tous les élèves devraient avoir une place assise dans le bus, qu'ils commencent à 8h00 ou 9h00 et qu'ils terminent à 16h00 comme à 17h00.

Si vous continuez à remarquer des dysfonctionnements, nous vous remercions d'en avvertir la mairie en envoyant un mail à

[mairie.us.95@wanadoo.fr](mailto:mairie.us.95@wanadoo.fr)

## TRAVAUX EMBELLISSEMENT DU CIMETIÈRE

Les travaux au cimetière ont repris. Les périodes de sécheresse suivies d'orages et de fortes pluies n'ont pas facilité le travail de l'entreprise.

Avec l'automne et le retour de la pluie, sonne l'heure des plantations.

Les plantations des massifs ont donc commencé.

Prochaine étape, l'engazonnement des allées, une fois le soleil revenu.

## NOS AMIS LES ANIMAUX

### TROTTOIRS PROPRES !

Afin de maintenir des trottoirs et un environnement propres, des sacs et poubelles réservés aux déjections de vos animaux de compagnie ont été installés dans le quartier de la Gare ainsi que rue de la Libération.

Ce dispositif sera étendu à d'autres quartiers si cette phase test est concluante !

Merci aux maîtres et maîtresses responsables d'en faire bon usage.



## SMIRTOM ACTUALITÉS

M. MOHA, maire d'Epiais-Rhus, a été élu Président du SMIRTOM.

### ENCOMBRANTS RAMASSAGE

le lundi 23 novembre 2020

## ENVIRONNEMENT SILENCE ! ÇA POUSSE...

### Ils grandissent...

Il y a presque un an, vous avez été nombreux à donner de votre temps en participant à la plantation de 160 arbustes, près de l'école maternelle.

De nouvelles actions sur le thème de l'environnement seront organisées dans les mois à venir.

En attendant, voici en photo les arbustes devenus plus grands !



## SOCIAL LE CCAS

Le **Centre Communal d'Action Sociale** est présidé de plein droit par le maire.

Il est composé de 8 membres dont 4 élus au conseil municipal et 4 membres nommés par le maire, représentant la population ussoise.

Composition du CCAS de notre commune :

Mme **Josiane CHERON**, conseillère municipale et vice-présidente du CCAS

Mme **Delphine QUILLET**, conseillère municipale et 1<sup>ère</sup> adjointe

Mme **Eliane SINTY**, conseillère municipale et 3<sup>ème</sup> adjointe

Mme **Aurélie PLESSE**, conseillère municipale

Mme **Mireille GOBI**

Mme **Emilie PONCIONY**

M. **Alain AUBIN**

M. **Alain CUSSY**

### Rôle du CCAS

Lutter contre l'exclusion et soutenir les populations les plus fragiles.

### Comment solliciter le CCAS ?

En adressant votre demande par courrier au CCAS, sous pli confidentiel déposé en Mairie.

Votre demande sera examinée par les membres du CCAS. Un entretien vous sera proposé et la liste des documents à fournir vous sera communiquée, afin de pouvoir examiner votre requête par la suite.



## ÇA DÉMARRE !

Les travaux du quartier centre-bourg vont démarrer le **5 octobre** prochain. Ces travaux vont se dérouler en plusieurs phases.

Comme nous vous l'avions annoncé le mois dernier, ces travaux vont impacter la circulation dans le centre du village. Pour chaque phase de travaux, une déviation sera mise en place pour permettre la circulation des riverains, et pour faciliter l'accès aux commerces.

Durant toute la durée des travaux, l'accès au domicile des riverains concernés sera libre entre 18h00 et 7h00 du matin.

Le stationnement sera possible également place du Bicentenaire durant toute cette période.

### Phase 1

du lundi 5 octobre au vendredi 6 novembre 2020

Travaux rue Henri Clément, et parking derrière l'église (accès par la rue Jean Jaurès).

La rue Henri Clément sera barrée. Les véhicules seront déviés par la rue de la Libération, la rue Neuve et la rue Jean Jaurès.

Le parking derrière l'église sera fermé pendant toute la durée de la phase 1.

### Phase 2

du lundi 9 novembre au vendredi 11 décembre 2020

La portion de la rue Henri Clément allant de la rue Neuve à la rue Jean Jaurès, sera également barrée, sauf pour les riverains.

Une déviation sera mise en place par la rue Henri Clément (portion finalisée lors de la phase 1), la rue Neuve et la rue Jean Jaurès.

### Phase 3

du lundi 30 novembre au vendredi 18 décembre 2020

La portion de la rue Jean Jaurès allant de la rue Henri Clément à la rue du Fort sera barrée, sauf pour les riverains. Une déviation sera mise en place par la portion finalisée de la rue Henri Clément, la rue Neuve, la rue Jean Jaurès et la rue du Fort.

### Pause du chantier

du 19 décembre 2020 au 4 janvier 2021

Le chantier sera en pause pendant toute la durée des vacances de Noël. Durant cette période, la circulation rue Jean Jaurès sera rétablie.

### Reprise de la phase 3

du mardi 5 janvier au mercredi 20 janvier 2021

## Marché transféré durant la durée des travaux

A partir du samedi 7 novembre, et afin de faciliter l'accès au marché ayant traditionnellement lieu le samedi matin sur la place de l'église, nos exposants seront installés place du Bicentenaire.

Le 7 novembre, le stand « les Délices d'Auvergne », sera présent et vous proposera ses saucissons et autres bonheurs pour les papilles !

Magali Joux sera présente chaque samedi, pour vous proposer fruits et légumes.

## RAPPEL ! AYEZ LE REFLEXE !

Par arrêté préfectoral, le port du masque est obligatoire dans un périmètre de 200 mètres aux abords des établissements scolaires et de la gare SNCF.

Il l'est aussi lorsque vous vous rendez sur le marché le samedi matin.





**Accueil de Loisirs  
de la Commune de Us**

Il reste des places pour la première semaine de  
Vacances scolaires de la Toussaint !

● **Contact renseignements et inscriptions**

01 30 37 69 81 / 06 07 26 59 96  
periscolaire.us@orange.fr

- Les enfants de la Communauté de Commune sont les bienvenus sur notre structure.
- Pas besoin d'habiter Us ou d'y être scolarisé pour en bénéficier. Un simple dossier d'inscription suffit. (téléchargeable sur le site internet de la commune)  
<https://us-en-vexin.fr/actualites/inscriptions-periscolaires-2020-2021/>
- Nous accueillons les enfants de 3 à 11 ans de 7h30 à 19h00
- Nos tarifs sont compris entre 9,50€ et 17,50€, déjeuner et goûter compris. Ils sont calculés en fonction de votre quotient familial.

**N'hésitez pas à nous contacter**, une équipe dynamique et pleine d'idées se fera une joie de répondre à vos questions, puis à accueillir vos enfants.



Programme Vacances de la Toussaint des 3-5 ans

**Thématique de la couleur**



	Lundi 19 Octobre	Mardi 20 Octobre	Mercredi 21 Octobre	Jeudi 22 Octobre	Vendredi 23 Octobre
Activités du matin	Présentation Des mascottes Peinture «barbe à papa » rose et noire Statue musicale Activité décoration : «arc-en-ciel»	Peinture «barbe à papa » rouge et violette Parcours de motricité	Sortie cinéma	Peinture «barbe à papa » Jaune et verte Suite activité décoration : «arc-en-ciel»	Grand jeu : « Chasse à la couleur »
Temps calme	Sieste pour les enfants de PS et ceux qui le souhaitent Dessins, lecture d'histoires	Sieste pour les enfants de PS et ceux qui le souhaitent Dessins, lecture d'histoires	Sieste pour les enfants de PS et ceux qui le souhaitent Dessins, lecture d'histoires	Sieste pour les enfants de PS et ceux qui le souhaitent Dessins, lecture d'histoires	Sieste pour les enfants de PS et ceux qui le souhaitent Dessins, lecture d'histoires
Activités de l'après midi	Parcours de motricité : Jeux de construction : Kappia, puzzles, briques ...	Parcours de vélo Activité manuelle : «pâte à modeler»	Atelier culinaire : Cookies colorés Peinture «barbe à papa » Bleue et orange	Parcours de vélo Activité manuelle : « Fleurs colorées »	Jeux collectifs : Chat couleur Activité manuelle : perles à repasser



Programme Vacances de la Toussaint 6-11 ans

**Thématique de la Couleur**



	Lundi 19 Octobre	Mardi 20 Octobre	Mercredi 21 Octobre	Jeudi 22 Octobre	Vendredi 23 Octobre
Activités du matin	Présentation Thématique Jeux de connaissance Décoration « pochoirs colorés »	Jeux collectifs : « Catamaran » Décoration : pointillisme Atelier cuisine : Gâteau yaourt framboise	Sortie Cinéma	Jeux de société Atelier cuisine : Roses des sables Décoration : « peinture repositionnable »	Grand jeu : Enquête des couleurs
Temps calme	Création personnages colorés	Coloriages, jeux de société calmes Coin repos, lecture	Coloriages, jeux de société calmes Coin repos, lecture	Coloriages, jeux de société calmes Coin repos, lecture	Coloriages, jeux de société calmes Coin repos, lecture
Activités de l'après midi	Grand jeu : « Lettres colorées »	Grand jeu : « Chiffres colorés »	Grand jeu : « Images en couleur »	Grand jeu : « Rouge / Jaune / Bleu »	Grand jeu : « L'homme en Noir »



**Semaine de sensibilisation à la Pollution lumineuse et la vie nocturne**

...  
**DU 10 AU 16 OCTOBRE 2020**  
sur le territoire du Parc naturel du Vexin français

Sorties nocturnes, balades nature, observations astronomiques, conférences...

Une autre vie s'invente ici

ENVIRONNEMENT  
**OFFRE PNR**



Le Parc Naturel Régional du Vexin vous propose des commandes groupées de plants d'arbustes de haie et d'arbres fruitiers de variétés régionales, afin de favoriser la plantation de haies champêtres et de vergers hautes tiges.

Particuliers, associations et entreprises du territoire peuvent ainsi bénéficier de tarifs préférentiels et d'une subvention de 30% sur le montant hors taxes (inférieur à 1 500 €) de leur achat.

Pour profiter de ce dispositif, qui est ouvert uniquement aux habitants des communes du Parc Naturel du Vexin, il vous faut adresser votre commande avant le 4 novembre 2020.

La livraison des plants aura lieu fin novembre à la Maison du Parc à Théméricourt.

**Plus de renseignements sur**  
<http://www.pnr-vexin-francais.fr>